

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication :

2 633 658

(21) N° d'enregistrement national :

88 08861

(51) Int Cl⁵ : E 06 B 3/44, 7/23; B 60 J 1/17.

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 30 juin 1988.

71 Demandeur(s) : SMADJA Jean-Claude et OPMAN Pierre. — FR.

30 Priorité :

72 Inventeur(s) : Jean-Claude Smadja ; Pierre Opman.

43 Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 1 du 5 janvier 1990.

73 Titulaire(s) :

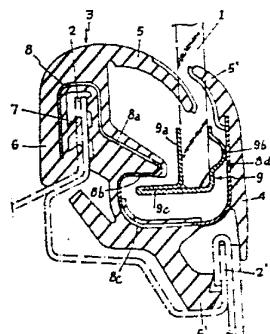
60 Références à d'autres documents nationaux appartenants :

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

74) Mandataire(s) : Cabinet Beau de Loménié.

54 Dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin.

57) Dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin relativement à un bâti notamment un bâti de porte de véhicule, ledit joint d'étanchéité comprenant deux parties respectivement interne 3 et externe 4 capables d'emprisonner entre elles ladite vitre 1 de façon étanche tout en permettant son libre coulissemement et comportant des moyens de fixation 6, 6' dudit joint sur ledit bâti, des moyens de guidage vertical et des moyens de retenue longitudinale de la vitre destinés à coopérer avec des moyens correspondants dudit patin 9 et des moyens d'armature, caractérisé en ce que lesdits moyens de guidage vertical et lesdits moyens de retenue longitudinale sont formés par un profilage approprié des moyens d'armature.



FR 2 633 658 - A1

Dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin.

La présente invention concerne un dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin relativement à un bâti notamment un bâti de porte de véhicule.

On connaît déjà dans l'art antérieur des dispositifs de guidage et de retenue de patins de vitre.

Les demandes de brevets FR 88-03732 et FR 88-03734, par exemple, décrivent des dispositifs formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin comportant dans une partie interne un élément de guidage et de retenue dudit patin qui permet d'éviter le basculement de la vitre.

La présente invention a pour but de résoudre le nouveau problème technique posé par les difficultés de fabrication et de montage d'un tel élément de guidage et de retenue qui n'est pas adapté aux conditions de travail dans le secteur de l'automobile où les montages se font presque exclusivement de façon robotisée.

L'invention résoud ce problème technique de manière satisfaisante en fournissant un dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin relativement à un bâti notamment un bâti de porte de véhicule, ledit joint d'étanchéité comprenant deux parties respectivement interne et externe capables d'emprisonner entre elles ladite vitre de façon étanche tout en permettant son libre coulissemement et comportant des moyens de fixation dudit joint sur ledit bâti, des moyens de guidage vertical et des moyens de retenue longitudinale de la vitre destinés à coopérer avec des éléments correspondants dudit patin de la vitre et des moyens d'armature, caractérisé en ce que lesdits moyens de guidage vertical et lesdits moyens de retenue longitudinale de la vitre sont formés par un profilage approprié des moyens d'armature.

Selon un autre aspect de l'invention, les moyens d'armature sont constitués d'un profilé métallique continu inclus partiellement dans la masse du joint.

Encore une autre caractéristique de l'invention réside dans les moyens de guidage vertical et les moyens de retenue longitudinale qui sont constitués par des zones partiellement dénudées des moyens d'armature, en regard avec ledit patin.

05 Ainsi, il a été trouvé avantageux de séparer les moyens de retenue longitudinale des moyens de guidage vertical.

10 Selon la présente invention, les moyens de retenue longitudinale sont constitués par un profilage en U réalisé sur les moyens d'armature de la partie interne et s'étendant vers l'intérieur de la cavité située entre la partie interne et la partie externe en créant un étranglement dont la largeur est légèrement supérieure à l'épaisseur de la vitre. Les moyens de guidage vertical sont constitués par une face dénudée des moyens d'armature située sur la face interne de la partie externe et destinée à servir de chemin de glissement pour l'élément de guidage du patin.

15

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui va suivre accompagnée des dessins annexés sur lesquels :

20 La figure 1 est une vue de dessus d'une coupe du dispositif de l'invention.

25 Le dispositif formant joint d'étanchéité selon l'invention s'adapte sur un des montants verticaux du bâti de porte de véhicule puisque la vitre n'est pourvue d'un patin que sur le bord latéral qui vient coulisser le long de ce montant. Le bâti de porte possède ici deux bords d'accrochage 2,2'.

30 Le joint d'étanchéité selon l'invention comprend deux parties respectivement interne 3 et externe 4 capables d'emprisonner entre elles la vitre 1 de façon étanche tout en permettant son libre coulisсement au moyen des lèvres interne 5 et externe 5'.

35 Le joint comprend également des moyens de fixation 6,6' sur les bords 2,2' du bâti.

Les moyens de fixation peuvent être constitués par exemple d'un élément d'ancrage à lèvres d'accrochage 7.

Les moyens d'armature du joint sont constitués d'un profilé métallique continu 8 inclus partiellement dans la masse du joint.

05 Le profilé 8 est ajouré en certains encroits 8a, 8c pour augmenter sa souplesse.

Sur la figure, le profilé 8 n'est pas ramifié mais il est possible de prévoir des branches pour rigidifier certaines parties spécifiques du joint.

10 La vitre 1 possède sur un de ses bords latéraux un patin 9. Ce patin 9 comporte un élément de solidarisation avec la vitre 1 formé d'une pince 9a, un élément de guidage formé d'une glissière en saillie 9b et un élément de retenue formé d'une lame 9c s'étendant transversalement vers l'intérieur et qui peut parfois aussi aider au guidage.

15 Les moyens de retenue longitudinale de la vitre 1 sont constitués par un profilage en U réalisé sur l'armature 8 au niveau de la partie interne 3.

La branche 8b du U en regard avec la lame 9c est parallèle à cette dernière et est partiellement dénudée.

20 L'autre branche du U 8a est incluse dans la masse du joint et est ajourée pour permettre un allègement et augmenter l'élasticité de la partie interne 3.

Le profilage en U crée un étranglement dans la cavité interne située entre la partie interne et la partie externe.

25 Cet étranglement est destiné à empêcher la vitre 1 munie de son patin de basculer.

Le profilage en U s'étend vers l'intérieur de la cavité située entre la partie interne et la partie externe avec une longueur de branche telle que la largeur de l'étranglement réalisé 30 ainsi dans ladite cavité soit légèrement supérieure à l'épaisseur de la vitre pour ne pas gêner son coulisement.

Les moyens de guidage vertical sont constitués par une face dénudée 8d de l'armature 8 sur la face interne de la partie externe 4. Cette face dénudée 8d est destinée à servir de chemin 35 de glissement pour l'élément de guidage en saillie 9b du patin. Le

2633658

4

contact entre l'élément de guidage 9b et la face dénudée 8d est assuré grâce à la pression exercée par les lèvres 5,5' sur la vitre 1.

05

10

15

20

25

30

35

REVENDICATIONS

1. Dispositif formant joint d'étanchéité pour vitres coulissantes à patin relativement à un bâti notamment un bâti de porte de véhicule, ledit joint d'étanchéité comprenant deux parties respectivement interne (3) et externe (4) capables d'emprisonner entre elles ladite vitre (1) de façon étanche tout en permettant son libre coulissemement et comportant des moyens de fixation (6,6') dudit joint sur ledit bâti, des moyens de guidage vertical et des moyens de retenue longitudinale de la vitre destinés à coopérer avec des moyens correspondants dudit patin(9) et des moyens d'armature, caractérisé en ce que lesdits moyens de guidage vertical et lesdits moyens de retenue longitudinale sont formés par un profilage approprié des moyens d'armature.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens d'armature sont constitués d'un profilé métallique continu (8) inclus partiellement dans la masse du joint.
3. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les moyens de guidage vertical et les moyens de retenue longitudinale sont constitués par des zones partiellement dénudées (8b,8d) des moyens d'armature, en regard avec ledit patin (9).
4. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits moyens de retenue longitudinale sont constitués par un profilage en U réalisé sur les moyens d'armature de la partie interne (3) et s'étendant vers l'intérieur de la cavité située entre la partie interne et la partie externe en créant un étranglement dont la largeur est légèrement supérieure à l'épaisseur de la vitre.
5. Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que la branche (8b) du profilage en U en regard de l'élément de retenue (9c) du patin est partiellement dénudée.
6. Dispositif selon la revendication 5, caractérisé en ce que ladite branche (8b) du U est parallèle à l'élément de retenue (9c) du patin.
7. Dispositif selon l'une des revendications précédentes,

caractérisé en ce que lesdits moyens de guidage vertical sont constitués par une face dénudée (8d) des moyens d'armature située sur la face interne de la partie externe (4) et destinée à servir de chemin de glissement pour l'élément de guidage (9b) du patin.

1/1

